

Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Cadre bâti, voirie et transports			
Renforcer et prolonger la dynamique de mise en accessibilité au-delà de la seule échéance de 2015	Compléter et améliorer le volet accessibilité de la loi du 11 février 2005 dans un cadre concerté pour : proposer le cadre national (périmètre, durée, contenu, procédure d'élaboration et de validation) des Agendas d'Accessibilité Programmée qui pourront être élaborés à l'échelon local par les gestionnaires d'ERP, d'une part, et de services de transport, d'autre part, en prenant en compte les spécificités de chaque secteur, définir un dispositif de sanctions administratives financières appropriées pour non respect des engagements pris dans le cadre des Ad'AP.	Délégation ministérielle à l'accessibilité, Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle, ensemble des ministères concernés	2013
	Traduire les conclusions de la concertation dans une ordonnance pour compléter la loi du 11 février 2005	Gouvernement	2014
Renforcer le pilotage de la politique d'accessibilité	Instaurer un lieu permanent d'échanges sur les normes d'accessibilité au sein de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle	Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle	2013
	Désigner les référents handicap de chaque ministère également correspondants accessibilité, la délégation ministérielle à l'accessibilité pouvant s'appuyer sur ce réseau.	Secrétariat général du CIH, Délégation ministérielle à l'accessibilité	2013
	Transférer le secrétariat de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle à la délégation ministérielle à l'accessibilité	Délégation ministérielle à l'accessibilité	2013
Informer, mobiliser et accompagner les acteurs concernés par l'échéance de 2015	Recruter 1000 ambassadeurs de l'accessibilité en service civique à partir de 2014 pour sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité et orienter les différents acteurs dans leur démarche accessibilité	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Agence nationale du service civique, Délégation ministérielle à l'accessibilité	2014



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Informer, mobiliser et accompagner les acteurs concernés par l'échéance de 2015 (suite)	Mettre en œuvre une communication interministérielle pour faire évoluer les perceptions sur le handicap et faciliter l'accès à l'information sur les mesures mises en place en faveur de l'accessibilité (dispositif digital en 2014 et campagne dans les médias en 2015)	Service d'information du gouvernement	
	Intégrer les enjeux de l'accessibilité des transports dans la nouvelle génération de contrats de plan Etat-régions.	Gouvernement	2013
	Mobiliser les ressources d'épargne réglementée centralisées au fonds d'épargne, géré par la Caisse des dépôts et consignations, au service du développement de l'accessibilité : - dans le cadre du plan d'investissement national en faveur du logement, ces ressources contribueront à la production de logements sociaux accessibles et à la rénovation des logements sociaux existants, notamment en termes d'accessibilité ; - les travaux d'accessibilité sur le parc social existant bénéficieront de la TVA à 5% ; - dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne décidée par le Gouvernement, la Caisse des dépôts financera des projets de rénovation lourde des établissements recevant du public appartenant aux collectivités territoriales, en particulier les travaux d'accessibilité, grâce à des prêts d'une durée supérieure à 20 ans et allant jusqu'à 40 ans ; - la mise aux normes des infrastructures de transport et l'acquisition de matériel roulant adapté (bus, métro, tramway, etc.) peuvent également être financées à ce titre ; - les projets d'investissement de très long terme du secteur public local, notamment en matière d'accessibilité, pourront bénéficier de l'abaissement temporaire de la tarification des prêts accordés dans le cadre de cette enveloppe de 20 Md€ (taux du Livret A +1% jusqu'au 31 juillet 2014).	Caisse des Dépôts et Consignations	2013



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Informer, mobiliser et accompagner les acteurs concernés par l'échéance de 2015 (suite)	Sensibiliser les Délégués Interrégionaux Handicap de la CDC sur les modalités d'offres de prêts sur fonds d'épargne répondant aux enjeux de l'accessibilité, afin de faciliter l'instruction des dossiers déposés par les collectivités, ainsi que, le cas échéant, leur accompagnement en ingénierie technique	Caisse des Dépôts et Consignations	2013
	Lorsque les Ad'AP seront mis en place, accompagner les collectivités locales engagées dans un agenda d'accessibilité programmée qui pourront obtenir auprès de la Caisse des Dépôts des conventions pluriannuelles de financement permettant de sécuriser dans la durée les prêts sur fonds d'épargne correspondant aux investissements d'accessibilité envisagés	Caisse des Dépôts et Consignations	2014
	Rendre visible l'offre de Bpifrance facilitant la mise au norme d'accessibilité et soutenant les entreprises innovantes relevant du secteur du handicap	Banque publique d'investissement France	2013
	Intégrer l'accessibilité des quartiers et des logements dans les opérations de rénovation urbaine et le Programme d'Investissements d'Avenir sur la ville durable.	Gouvernement	
	Conditionner à la satisfaction des règles d'accessibilité l'aide de l'Etat consentie dans le cadre de l'appel à projet « Transports collectifs et mobilité durable » (450 millions d'euros)	Ministère délégué chargé des Transports	2014
	Traiter dans le cadre d'un dialogue avec Réseau ferré de France, les opérateurs et les autorités organisatrices de transports la mise en accessibilité des gares et l'augmentation des contributions qui lui sont dédiées	Ministère délégué chargé des Transports	2014



Actions d'Accessibilité
25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Informer, mobiliser et accompagner les acteurs concernés par l'échéance de 2015 (suite)	Faire de l'accessibilité un axe stratégique de la politique immobilière de l'Etat : - la connaissance de l'accessibilité de ses bâtiments sera approfondie grâce à la prise en compte des éléments correspondants dans le dans le système d'information immobilier de l'Etat (Chorus) ; - la politique d'accessibilité, qui est l'un des objectifs de la modernisation de la politique immobilière de l'Etat, sera complétée par une mobilisation immédiate des gestionnaires de bâtiments : la réalisation des travaux courants doit être l'occasion d'améliorer dans les plus brefs délais la qualité d'accueil des personnes handicapées ou à mobilité réduite, France Domaine va proposer à ces gestionnaires un référentiel des améliorations simples et utiles qui répondent aux besoins des personnes handicapées et de tous ; - le réseau interministériel de la politique immobilière de l'Etat, placé sous l'égide du Ministre chargé du Domaine avec l'appui de la Ministre chargé du Logement et animé au niveau territorial par les préfets de région, sera chargé de mobiliser les chefs de services territoriaux mais également les gestionnaires de proximité pour ancrer un réflexe accessibilité.	France Domaine	2014
	Améliorer l'accessibilité du logement en installant un groupe de travail à l'automne 2013 au sein du Conseil national de l'habitat pour proposer des améliorations du dispositif d'adaptation des logements, visant prioritairement à simplifier l'accès aux aides et leur gestion. Ce groupe sera composé de l'ensemble des parties prenantes, dont les représentants des personnes handicapées désignés par le CNCPH.	Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Conseil national de l'habitat	2014



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Services publics et consommation			
Définir un dispositif d'accessibilité renforcée des services publics prenant en compte tous les handicaps	Elaborer d'un référentiel d'accessibilité des services publics sur la base d'une sélection de services publics incontournables dans la vie quotidienne : la police et la gendarmerie ; la justice ; la santé ; Pôle emploi ; les caisses de sécurité sociale ; l'école (en tant qu'interlocutrice des parents), les MDPH, le Défenseur des droits, l'offre culturelle. Au-delà de la seule accessibilité physique, le dispositif devra porter sur l'ensemble du parcours de l'usager du service public : - l'accueil et la communication avec les agents sur place ; - le service en lui-même (dépôt de plainte, entretien recherche d'emploi, démarche administrative, etc.) ; - l'information (sites internet, documentation, réunions, campagnes d'information, etc.) ; - l'interaction à distance (services téléphoniques, démarches en ligne	Secrétariat général du CIH, avec : ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires sociales et de la Santé, ministère de la Justice, ministère du Travail et de l'Emploi, ministère de l'Education nationale, ministère de la Culture et de la Communication, CNSA, Pôle Emploi, Défenseur des droits	CNH 2014
	Rendre accessible la déclaration de revenus en ligne aux contribuables aveugles	Ministère délégué chargé du Budget	CNH 2014
	Mettre en œuvre l'article 78 de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité des relations des personnes sourdes ou malentendantes avec les services publics et publier un arrêté précisant la liste des diplômes requis pour les professionnels de la communciation accessible (tels que les interprètes et les codeurs) intervenant dans les services publics.	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Secrétariat général du CIH	2013/2014
	Définir les modalités appropriées à mettre en œuvre avant, pendant et à la sortie de détention des détenus handicapés et mettre à jour le guide méthodologique sur la prise en charge saintaire des personnes placées sous-main de justice pour intégrer les besoins des personnes handicapées quel que soit le type de handicap.	Ministère de la Justice, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	CNH 2014



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Inciter le secteur privé à rendre ses services accessibles	Etablir des chartes spécifiques avec les fédérations professionnelles volontaires. Des tables rondes thématiques seront organisées avec des fédérations professionnelles pour définir des chartes d'accessibilité. Sont notamment sollicités les secteurs suivants : - médias (en particulier la presse écrite, papier et en ligne, radio) ; - agences de communication et d'évènements ; - festivals (les responsables des Eurockéennes, des Vieilles charrues et de Rock en Seine s'unissent pour mutualiser leur dispositif d'accessibilité) ; - information des consommateurs (et prise en compte des clients handicapés par les associations de consommateurs) ; - banques, assurances et complémentaires santé ; - immobilier ; - relations clients et vente à distance.	Ministère délégué chargé de la Consommation, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Ministère de la Culture et de la Communication	2013/2014
	Déployer le label "Destination pour tous" pour valoriser les destinations où l'accessibilité concerne les prestations touristiques mais également l'environnement avec la chaîne des déplacements et l'ensemble des services de la vie quotidienne.	Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme	2013



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Développer la pratique sportive	Accompagner toutes les fédérations afin qu'elles intègrent dans leur projet fédéral un volet sport et handicap assorti de moyens financiers, matériels et humains. Un référentiel écrit permettant d'expliciter les grands principes, les grands axes et les conditions d'une intégration réussie servira d'outil de suivi et d'évaluation des politiques fédérales.	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	Bilan d'étape CNH 2014
	Publier un « Recueil national pour l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes en situation de handicap ».	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	2014
	Créer et alimenter une « base de réalisations remarquables » accessible sur le site Internet du Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH)	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	2014
	Actualiser et rééditer le guide de mise en accessibilité des piscines produit par le Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH).	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	2014
	Réaliser une enquête nationale dématérialisée destinée aux clubs sportifs afin de disposer d'éléments d'éclairage relatifs à la pratique encadrée des personnes en situation de handicap : nombre de clubs accueillant, types de handicap accueillis, affiliation ou double affiliation du club, type de pratique... Analyser les données de l'enquête afin de mesurer l'impact de la politique nationale en matière de sport et handicaps.	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	2014



Actions d'Accessibilité
25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Citoyenneté			
Rendre accessible l'ensemble du processus électoral	Mandater une mission parlementaire chargée de définir le niveau d'accessibilité de chaque type d'élection et de campagne électorale (générales, professionnelles, étudiantes, parents d'élève) en tenant compte de tous les types de handicap, et de formaliser le dispositif d'accessibilité de la campagne officielle supportée par l'Etat (mission parlementaire assurée par un binôme député/sénateur, majorité/opposition).	Ministère de l'Intérieur, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	2013
	Conception et diffusion en vue des élections municipales de 2014 de mémentos pratiques sur les différents dispositifs d'accessibilité électorale.	Secrétariat général du CIH, Ministère de l'Intérieur, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	2013
Rendre accessibles les campagnes publiques et la communication gouvernementale	Rendre accessible la communication de la porte-parole du gouvernement	Porte-parolat du gouvernement	2013
	Intégrer systématiquement le sous-titrage (à la demande) aux spots de communication publique lors de leur diffusion télévisée	Service d'Information du Gouvernement	2013
	Sensibiliser les directions de la communication des ministères à l'accessibilité de l'information au cours d'un séminaire	Service d'Information du Gouvernement	2013
	Evaluer un pilote d'accessibilité sur deux campagnes publiques en prenant en compte l'ensemble des handicaps	Service d'Information du Gouvernement	2013
	Elaborer un référentiel d'accessibilité des campagnes de communication publique et gouvernementale	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées, et de la Lutte contre l'exclusion Service d'Information du Gouvernement	CNH 2014



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Rendre accessibles les campagnes publiques et la communication gouvernementale	Elaborer le mode d'emploi de l'accessibilité des évènements publics et ministériels	Porte-parolat du gouvernement, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Service d'Information du Gouvernement	CNH 2014
	Définir une charte d'accessibilité de la communication gouvernementale et des évènements publics et ministériels sur la base des référentiels	Porte-parolat du gouvernement, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Service d'Information du Gouvernement	CNH 2014
	Elaborer et diffuser le texte réglementaire manquant en application de l'article 47 de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité des services de communication publique en ligne pour ce qui concerne le volet audiovisuel.	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Service d'Information du Gouvernement	2014
	Développer le Français facile à lire et à comprendre en sensibilisant les services de communication ministériels	Service d'Information du Gouvernement	2014
	Elaborer le référentiel de l'accessibilité de l'information aux personnes handicapées mentales	CNSA	2014



Actions d'Accessibilité
25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Culture, média et communication			
Développer l'accessibilité de la télévision et du cinéma	Diffuser une campagne d'information sur l'accessibilité des chaînes publiques et son mode d'emploi	France Télévisions	2013
	Introduire le bilan de l'application de la charte de qualité du sous-titrage dans le rapport annuel présenté par le Conseil supérieur de l'audiovisuel au Conseil national consultatif des personnes handicapées	Conseil supérieur de l'audiovisuel	2013
	Assurer l'accès au sous-titrage sur la télévision connectée en réunissant dans un groupe de travail le CSA, l'ARCEP, les chaînes de télévision, les opérateurs de téléphonie et les associations concernées	Ministère de la Culture et de la communication, Ministère délégué chargé de l'Economie numérique	Commission nationale culture et handicap 2013
	Faciliter l'accessibilité des films français en mettant en application le décret du 22 novembre 2012 qui institue l'aide que le Centre National du Cinéma peut apporter aux producteurs	Ministère de la Culture et de la communication	2013
	Préparer et publier l'arrêté relatif à l'accessibilité des établissements délivrant des prestations visuelles ou sonores, dont les cinémas	Ministère de la Culture et de la communication	Commission nationale culture et handicap 2013
	Définir le chantier du développement de l'accessibilité en Langue des Signes Française des programmes télévisés par les canaux numériques en mettant en place un groupe de travail	Ministère de la Culture et de la communication	Commission nationale culture et handicap 2013
	S'assurer de la mise à disposition des sous-titrages et de l'audiodescription sur toute la chaîne de diffusion du film (DVD, TV, VOD) en réunissant dans un groupe de travail associations et opérateurs concernés.	Ministère de la Culture et de la communication	Commission nationale culture et handicap 2013



Actions d'Accessibilité
25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Garantir l'accessibilité des sites internet publics	Mettre en œuvre un plan de mise à niveau des sites internet publics	Direction interministérielle des systèmes d'information	2013
	Confier aux Conseil départementaux consultatifs des personnes handicapées une mission de veille sur l'accessibilité des sites publics locaux	Secrétariat général du CIH	2013
Développer l'accessibilité numérique	Intégrer l'accessibilité dans la feuille de route numérique du gouvernement, notamment dans le cadre des travaux du conseil national du numérique sur l'e-inclusion	Ministère délégué chargé de l'Economie numérique	Bilan d'étape CNH 2014
	Développer l'accessibilité des espaces publics numériques (EPN) via le plan de relance des EPN	Ministère délégué chargé de l'Economie numérique	Bilan d'étape CNH 2014
Développer l'accès aux œuvres littéraires	Elargir l'exception handicap au droit d'auteur et assurer une meilleure adéquation de la définition du champ des bénéficiaires, notamment pour intégrer l'ensemble des handicaps qui nécessitent d'accéder à l'exception au droit d'auteur en réunissant associations, experts et opérateurs concernés au sein d'un groupe de travail	Ministère de la Culture et de la communication, ministère délégué chargé des Personnes handicapées	Commission nationale culture et handicap 2013
	Lancer deux études, l'une faisant le bilan du dispositif spécifique à la presse, l'autre le bilan de l'accessibilité des publications du Ministère de la Culture et de la communication et de ses établissements publics	Ministère de la Culture et de la communication	2013
	Développer l'offre disponible pour les associations en charge de l'adaptation sur la Plateforme de Transfert des Ouvrages Numériques (PLATON) et améliorer les conditions de son adaptation	Ministère de la Culture et de la communication, ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	CNH 2014



Actions d'Accessibilité

25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Permettre aux personnes sourdes, malentendantes ou handicapées de la parole de téléphoner	Mandater une mission parlementaire sur le développement du relais téléphonique en lien avec la réflexion sur l'évolution du service universel en s'appuyant sur une concertation pour définir le mode de financement et les conditions du développement des ressources spécialisées nécessaires (interprètes LSF, codeurs LPC et transcripteurs, dûment qualifiés)	Ministère délégué chargé de l'Economie numérique, Ministère délégué chargé des Personnes handicapées	2013
	Lancer une expérimentation de relais téléphonique généraliste auprès d'un panel de testeurs	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Ministère délégué chargé de l'Economie numérique	2013
	Présenter au Conseil national consultatif des personnes handicapées un rapport annuel de l'ARCEP sur l'accessibilité des services des opérateurs de téléphonie	ARCEP	2014
	Elargir les modalités de traitement des appels au numéro d'urgence accessible 114 à la communication totale (vidéo, texte, voix, fixe, mobile) dans le cadre d'un dialogue compétitif (jusqu'en mai 2014 pour mise en œuvre fin 2014) et lancer une campagne d'information sur le 114	Secrétariat général du CIH, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires sociales et de la Santé	2014
	Définir le niveau d'accessibilité attendu des services de téléphonie sociale subventionnés par l'INPES d'une part et la DGCS d'autre part (exemple : Sida info, Tabac info, Drogues info, Fil santé jeunes, SOS Amitiés, Allo enfance maltraitée, SOS viols femmes, etc.) en réunissant un groupe de travail avec associations et opérateurs des services de téléphonie sociale	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	CNH 2014



Actions d'Accessibilité
25 septembre 2013

objectif	action	chefs de file	échéance
Métiers			
Encourager et accompagner le développement de métiers contribuant à l'accessibilité	Organiser une table ronde avec les différents acteurs de la formation aux métiers de la communication accessible (interprètes, codeurs, transcripteurs, etc.) pour envisager le développement de ces formations.	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées	2013
	Améliorer la certification des écoles de chiens guides	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	2013
	Certifier les formations d'instructeurs en locomotion et d'instructeurs en activités de la vie journalière	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées	2013
	Engager les travaux de recherche et d'enseignement de la chaire accessibilité du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	et de la Lutte contre l'exclusion	2014
	Etablir un bilan de l'intégration de l'accessibilité dans le contenu de la formation et envisager les conditions de son renforcement	Secrétariat général du CIH	CNH 2014
	Appuyer la diffusion du guide de l'ONISEP recensant les métiers d'accompagnement et d'accessibilité et indiquant pour chacun d'entre eux les formations qui y correspondent.	Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion	2014